

COUPE DEPARTEMENTALE DE FUTSAL FEMININ

REGLEMENT 2022 – 2023

1 – ORGANISATION DU PLATEAU

- 13h30 : Arrivée des équipes
- 14h00 : Début des rencontres

2 – EQUIPE

Chaque équipe peut présenter 12 joueuses.

Catégories autorisées (idem herbe) : Seniors F ; 3 U 17 F et 1 U 16 F surclassées.

4 + 1 gardienne de but et 7 remplaçantes.

Les joueuses doivent obligatoirement figurer sur le listing des licenciées imprimée depuis Footclubs pour la saison en cours. Si la joueuse n'est pas en mesure de présenter sa licence via Footclubs Compagnon ou la liste des licenciées, la joueuse concernée devra présenter une pièce d'identité et un certificat médical de non indication à la pratique du football

Le port des protèges tibias est obligatoire.

Prévoir deux jeux de maillots numérotés de couleurs distinctes.

3 – BALLON

L'emploi d'un ballon Futsal est obligatoire.

Les ballons pour les matchs sont fournis par les clubs présents.

Chaque club doit posséder un ballon Futsal.

4 – FORMULES DU PLATEAU ET DUREE

- ▶ **6 équipes** = 2 poules de 3 – *Durée des matches 2 x 12 mn*
- ▶ **5 équipes** = 1 poule, tout le monde se rencontre – *Durée des matches 1 x 12 mn*
- ▶ **4 équipes** = 1 poule, tout le monde se rencontre – *Durée des matches 1 x 16 mn*

- ainsi chaque équipe aura le même temps de jeu quelle que soit la formule -

5 – CLASSEMENT

- Match gagné : 3 points
- Match nul : 1 point
- Match perdu : 0 point
- Match perdu par pénalité ou forfait : - 1 point

Un match perdu par forfait est réputé l'être par trois buts à zéro. Un match perdu par pénalité entraîne l'annulation des buts marqués pour l'équipe concernée.

REGLES DE DEPARTAGE

Le classement est établi selon le ratio : nombre de points par rapport au nombre de matchs joués.

En cas d'égalité, il sera tenu compte :

- 1 – si le cas se présente : de la différence entre les buts marqués et concédés par les équipes ex-aequo au cours des matchs les ayant opposées.
- 2 – de la différence des buts marqués et encaissés au cours de la totalité de l'épreuve (soit sur les 2 journées de phase qualificative).
- 3 – de la meilleure attaque à la fin de la phase qualificative. (soit sur les 2 journées)
- 4 – si l'égalité subsiste, il sera fait application du tirage au sort pour départager les équipes

6 – FAUTES ET INCORRECTIONS

Idem foot à 11, sauf : Si une joueuse est exclue, l'équipe joue à 4 pendant 2mn sauf si l'équipe adverse marque un but dans cet intervalle ; cette joueuse ne pourra pas revenir sur cette rencontre. Suivant le motif d'exclusion, les organisateurs se réservent le droit d'exclusion de cette joueuse jusqu'à la fin du tournoi.

GARDIENNE DE BUT FUTSAL – Spécificité du poste

- Une gardienne ne peut pas saisir avec les mains une passe bottée délibérément par une coéquipière (coup franc indirect).
- Si la gardienne s'empare du ballon avec les mains hors de sa surface : coup franc direct
- La gardienne doit, sur une sortie de but, remettre le ballon en jeu exclusivement à la main: dans les 4 secondes (coup franc indirect si elle touche deux fois de suite le ballon). La gardienne peut remettre le ballon sur l'ensemble du terrain, y compris dans le camp adverse.
- Un but ne peut pas être marqué directement sur dégagement du ballon.
- La gardienne de but ne doit pas jouer le ballon une deuxième fois avant que celui-ci n'ait été touché par un adversaire. Si elle reçoit le ballon en retour d'une coéquipière : coup franc indirect
- La gardienne ne peut toucher le ballon qu'une seule fois par action dans sa moitié de terrain : sinon coup franc indirect
- La gardienne pourra jouer au pied un ballon donné en retrait par une coéquipière sur une touche

7 – COUPS FRANCS

- Adversaire à 5 m.
- A la 4^{ème} faute cumulée => tir à 10 mètres

8 – COUP DE PIED AU BUT

- A 6 mètres, adversaire à 5 mètres au moins du point de réparation ; la gardienne devra rester sur la ligne de but

9 – TOUCHE

- Au pied, ballon à l'arrêt sur la ligne de touche
- Doit être exécutée dans les 4 secondes.
- On ne peut pas marquer directement sur une touche.

10 – CORNER

- Au pied, ballon à l'arrêt sur la ligne de touche.
- Adversaire à 5 m.
- Doit être exécuté dans les 4 secondes.

11 – TEMPS MORT

Les équipes ont droit à un temps mort d'une minute dans chacune des périodes. Le temps mort ne sera accordé que si l'équipe qui le demande est en possession du ballon.

Remarque : Il n'y a pas de hors-jeu.

12 – ARBITRAGE

Les dirigeants des clubs en présence arbitreront à tour de rôle.

13 – PURGE

Un plateau de la coupe futsal féminine ne peut être comptabilisé dans les « purges » des sanctions prises quel que soit le niveau de pratique dans lequel ces sanctions ont été prises.

<p style="text-align: center;">Merci de respecter les horaires et pour les clubs ayant plusieurs équipes, bien avoir des équipes distinctes, <u>gardienne comprise.</u></p>
--

Rappel : 1 seule équipe par club sera qualifiée pour la finale (6 clubs pour la finale départementale)